

Image not found or type unknown



Droit de quitter le territoire

Par **bibiche**, le **28/08/2009** à **11:18**

Bonjour, separ ee de ma copine , nous sommes en attente de jugement jai pour le moment mes enfant en vacances nous sommes francais tout les deux rn, jaimerais aller voire de la famille a l'etranger avant la reprise de mon travail , puije quitter le territoire francais merci de votre reponse a bientot